

Inscription au portail Voilà!

Pour voir votre compte de taxes en ligne

Vous êtes invités à vous inscrire au **portail Voilà!** pour recevoir un courriel chaque fois qu'un compte de taxes est émis dans votre dossier.

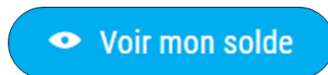
Cela permet d'éviter l'utilisation de papier, d'encre et de timbres-poste. En plus de représenter une économie de temps et d'argent, ce petit geste sera bénéfique pour l'environnement, puisque c'est près de 14 000 comptes de taxes qui sont postés annuellement.

Si vous avez acquis une nouvelle propriété

Si vous vous êtes inscrit au portail Voilà! avant de recevoir la facture de mutation (taxe de bienvenue), comme le transfert de propriétaire n'était pas effectué dans le système du rôle foncier, vous devrez vous réinscrire. Nous sommes désolés des inconconvénients que cela peut vous occasionner.

**Chaque inscription fait une différence!
Merci de votre collaboration!**

Vous pouvez également voir votre **solde courant**.



Et programmer vos **paiements en ligne** (chaque année).

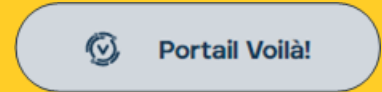
Vous aurez besoin de votre **numéro de client** et votre **numéro de compte** (facture).



Mélanie Toulouse, BAA
Chef de division – Revenus

01

Rendez-vous sur le site internet de la Ville saint-georges.ca et cliquez sur le bouton **Portail Voilà!**



02

Cliquez sur bouton **S'inscrire**



03

Dans l'onglet **Propriété** (au centre), cliquez sur **Ajouter une propriété**



04

Cliquez sur **Ajouter un compte de taxes**

Le numéro de compte demandé correspond au numéro de facture, **XFA0XXXX**, que vous trouverez sur votre compte de taxes.



Une fois l'inscription finalisée, vous pourrez lire la mention :

STATUT D'ABONNEMENT AUX COMPTES DE TAXES EN LIGNE
Vous êtes abonné(e) afin de recevoir les comptes de taxes en ligne seulement. AUCUNE copie papier ne vous sera envoyée.